

Société Civile Immobilière SCI SIF INVEST
au capital de 152.45euros
ayant son siège social à SAINT DENIS (93285), 52-58 boulevard Ornano
immatriculée au R.C.S. de Bobigny sous le numéro 423 900 117

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers Associés,

Voici le rapport de l'activité de notre société pour l'exercice écoulé et clos au 31/12/2022.

Les comptes de la société seront soumis à votre approbation et vous devrez vous prononcer sur l'affectation du résultat réalisé au titre de ce dernier exercice.

Les comptes que vous devez approuver aujourd'hui ont été établis par un cabinet d'expertise comptable, suivant les mêmes règles de présentation et méthode d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

1. Activité de la société au cours de l'exercice écoulé, et résultat à affecter

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 60 000 € avec essentiellement :
 - Loyers de l'année 2022 versés par le Secours Islamique France (SIF) à la SCI SIF INVEST 60 000 €

- Les charges d'exploitation de l'exercice écoulé s'élèvent à 26 028 €, comprenant principalement :
 - La taxe foncière 20 774 €
 - La taxe sur les bureaux 2 020 €
 - Autres achats et charges externes¹ 3 234 €

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice écoulé à 33 972 €. Le résultat financier et le résultat exceptionnel sont nul.

Les comptes de l'exercice, en tenant compte de ces trois résultats, se soldent par un bénéfice net comptable de 33 972 €, ce qui constitue une nette amélioration par rapport au bénéfice de 2021 qui s'élevait à 17 904 €. Cette évolution est liée essentiellement à la diminution des charges d'honoraires avocat.

2. Bilan de la société

L'actif net immobilisé de la société ressort à 0 €, contre 0 € au 31/12/2021. Il se compose de la valeur du local du 52-58 boulevard Ornano à SAINT DENIS (93285), diminuée chaque année du fait de l'amortissement progressif. Cet amortissement est à présent totalement réalisé.

L'actif circulant de la société ressort à 316 727 € essentiellement lié aux disponibilités.

Au passif, les capitaux propres ressortent à - 76 613 € contre - 110 584 € au 31/12/2021, le report à nouveau débiteur ayant baissé et le résultat 2022 étant supérieur.

Par ailleurs, les dettes sont de 393 339 € contre 392 359 € au 31/12/2021, essentiellement liées aux comptes courants d'associés.

A la clôture de l'exercice, le total du bilan de la société s'élevait à 316 727 € contre un total de bilan de 281 775 € pour l'exercice précédent.

3. Dépenses somptuaires soumises à des réintégrations : Article 223 quater du Code Général des Impôts

Il vous est signalé qu'aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

4. Évènements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

Néant.

5. Évènements importants intervenus entre la clôture de l'exercice et la rédaction du rapport de gestion

Une fusion de la SCI SIFINVEST avec 2 autres SCI (SIFHABITAT et SIFMASSY) est prévue en 2023.

6. Distributions de dividendes déjà intervenues au titre des 3 exercices précédents

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue dans notre société au cours des 3 derniers exercices.

7. Évolution de l'activité de la société

L'activité de la SCI SIF INVEST ne devrait pas varier sur l'exercice 2023, donc le résultat 2023 devrait être proche de celui de l'exercice clos le 31/12/2022.

8. Proposition d'affectation du résultat

Il vous est proposé d'affecter en report à nouveau le bénéfice de l'exercice s'élevant à 33 972 €. En conséquence, le report à nouveau sera débiteur à hauteur de 76 765 €.

9. Convention règlementée entrant dans le champ d'application de l'article L.612-5 du Code de Commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15 juin 2000, la SCI SIF INVEST a consenti un bail commercial à l'Association Secours Islamique France (SIF), qui est par ailleurs l'associé principal de ladite SCI. Ce bail concerne le local du 52-58 boulevard Ornano à SAINT DENIS (93285). Un avenant a été signé en 2020. En conséquence, pour 2022, le SIF a au total eu à régler au bailleur SCI SIF INVEST la somme de loyers annuels de 60 000 € TTC.

10. Autres informations

Le mandat de gérant étant réalisé bénévolement, sans aucune rémunération allouée au gérant pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, que ce soit en rémunération financière brute ou en accessoires et avantages en nature.

La gérance espère que vous approuverez les comptes qui vous sont proposés et que vous lui donnerez entier quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.



Rachid LAHLOU
Représentant du Gérant